

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Droits-des-enfants-la-France-doit-mieux-faire>



école & société

# Droits des enfants : la France doit mieux faire

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 6 juillet 2020

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Lancé en 2013, le projet AEDE, Agir ensemble pour les droits de l'enfant, rassemble une quarantaine d'organisations (associations, collectifs et syndicats dont le SE-Unsa) actives dans tous les domaines de l'enfance en France : santé, éducation, justice, accompagnement des parents...

La mission première de ce collectif est de répondre aux exigences de l'ONU en proposant un rapport complet et de qualité sur l'état des droits de l'enfant en France. Le rapport n'est pas un simple catalogue d'observations mais suggère des préconisations pour chaque thématique et enjeu afin d'aider l'ONU à avoir une meilleure compréhension de la situation dans notre pays et donner de vraies perspectives d'amélioration.

Le collectif AEDE a fait le choix de travailler avec les enfants et les jeunes et d'intégrer leur parole dans le corps du rapport afin qu'ils prennent toute la place que leur réserve la Convention.

Le rapport pose des constats, des questionnements et des propositions sur de nombreux domaines liés à l'enfance tels que : les libertés, les droits civils, le milieu familial, la santé et l'éducation.

En matière d'éducation, le rapport montre la difficulté d'accès à l'école que peuvent avoir certains enfants en situation de grande pauvreté, de handicap, ayant eu des problèmes de santé ou lorsqu'ils sont mineurs non accompagnés. Le questionnement sur la partie éducative demande à la France ce qu'elle compte mettre en place pour que chaque enfant ait accès à l'éducation sans discrimination, pour garantir à chacun le choix libre et non contraint de son orientation ainsi que la possibilité effective de poursuivre ses études jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant.

Le SE-Unsa est signataire de ce rapport qui porte en lui les mêmes idéaux de justice que notre projet syndical. C'est en nous unissant avec d'autres acteurs éducatifs que nous parviendrons à ce que l'école donne à chaque enfant la possibilité de s'épanouir.